



L'acclimatation d'espèces exotiques en France au XIXe siècle

Cécile Callou

► To cite this version:

Cécile Callou. L'acclimatation d'espèces exotiques en France au XIXe siècle. *Ethnozootechnie*, 2022, De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel (Journée d'étude de la SEZ, 21 oct 2021), 110, pp.29-32. hal-03946808

HAL Id: hal-03946808

<https://hal.science/hal-03946808>

Submitted on 19 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'acclimatation d'espèces exotiques en France au 19^{ème} siècle

Cécile CALLOU

Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements (AASPE), Muséum national d'Histoire naturelle, CNRS, CP55, 57 rue Cuvier 75005 Paris, France

cecile.callou@mnhn.fr

Mots-clés : acclimatation, acclimatement, naturalisation, Bernardin de Saint-Pierre, Geoffroy Saint-Hilaire

Résumé : La présence d'animaux de compagnie que l'on dit aujourd'hui non conventionnels s'inscrit dans une longue histoire qu'on peut faire débiter avec les premières domestications. Mais c'est véritablement au 19^{ème} siècle qu'une accélération se produit grâce à la multiplication des grandes expéditions et d'un foisonnement scientifique autour de la nature

L'objet de cet article est de rappeler dans quel contexte les premières acclimations volontaires d'espèces que l'on disait alors exotiques ont été réalisées au 19^{ème} siècle, en France métropolitaine.

Les animaux occupent en effet une place structurante dans la société française de cette époque, par leur omniprésence croissante sur le territoire ou encore par leur importance au sein de la vie économique et sociale. Aux côtés des animaux sauvages, ceux qui vivent en toute liberté dans les champs, les rivières, les mers et océans, ou encore ceux à usage réservé, retenus dans des parcs à gibier plus ou moins ouverts, plus ou moins contrôlés, on constate un essor de l'élevage et une augmentation significative des animaux domestiques depuis le 18^{ème} siècle dans les villes et dans les campagnes (Moriceau, 2005 ; Baldin, 2014). Cette augmentation d'animaux élevés et domestiqués s'accompagne de plus en plus d'un sentiment d'attachement qui serait selon D. Baldin (2014) à mettre en relation avec la tendance marquée à un repli sur la sphère privée de la société de ce siècle, sans doute en réponse à une mutation profonde de la société industrielle et urbaine. Le résultat de cette évolution est que certaines espèces tendent à devenir des animaux de compagnie, occupant ainsi une position renforcée à l'intérieur de la maison. L'animal familier apparaît donc dominé par l'homme selon D. Baldin (2014), tandis que dans le même temps, et d'une certaine façon paradoxalement, une volonté de plus en plus affirmée tend à vouloir protéger les animaux. Ainsi, en 1850, le général et député Jacques Delmas de Grammont s'élève du sort réservé aux chevaux de guerre et fait voter la 1^{ère} loi de protection animale sur les mauvais traitements envers les animaux domestiques (loi Grammont du 2 juillet 1850).

Quels sont ces animaux familiers qui entrent dans les maisons ? On pense évidemment aux chiens et aux chats, ainsi qu'aux animaux d'agrément tels que les oiseaux en cage et volière déjà très prisés. Les premières sociétés d'éleveurs amateurs dateraient d'ailleurs de la fin du 19^{ème} siècle avec l'introduction d'oiseaux 'venus d'ailleurs' (Del Col, 2004). Et l'époque est également celle de l'engouement pour les poissons d'aquarium, poissons ou autres espèces susceptibles de rejoindre ces objets extrêmement décoratifs, comme par exemple le Bernard l'ermite (Lorenzi, 2009).

Et il ne faut pas omettre les animaux exotiques captifs, rapportés des voyages d'explorations scientifiques ou offerts, qui sont exposés dans les ménageries et les zoos et qui, en plus de l'émerveillement d'une partie restreinte de la population, permettaient surtout l'étude de l'anatomie et de la physiologie. Si l'intérêt et l'attrait pour les animaux rares demeurent incontestables, l'aspect symbolique entourant la présentation de ces animaux et surtout l'important coût d'entretien de ces lieux, particulièrement la Ménagerie de Versailles, sont discutés et fortement remis en question. (Baratay et Hardouin, 1998)

Vers l'acclimatement

C'est en particulier ce qui amena Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, intendant du Jardin des plantes, à rédiger en 1792 un « mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris ». Dans ce document, il expose les raisons, scientifiques, politiques, artistiques, économiques, ou encore pratiques qui justifierait ce besoin. (Burkhardt 1997). Il pense par exemple qu'une ménagerie permettrait à l'Histoire naturelle d'échapper à la domination de l'anatomie comparée qui ne suffisait plus à comprendre les animaux. Il insiste surtout sur l'intérêt d'observer une nature vivante et discute l'effet de la captivité sur le caractère des individus, non sans une certaine naïveté : si on met un animal gentil avec une bête féroce, il n'y a pas de raison que cette dernière ne s'adoucisse pas... Cette remarque lui vient de l'observation du comportement du lion arrivé jeune du Sénégal à la Ménagerie de Versailles en septembre 1788 et d'un chien avec lequel il avait été élevé. Allant même jusqu'à envisager des croisements que l'on sait aujourd'hui hautement improbables : « on s'est procuré ainsi en France des chiens-loups ; pourquoi ne parviendrait-on pas à avoir de chiens-lions ? ».

Il observe donc ce lion lors d'une visite faite à l'invitation de M. Couturier, régisseur général des domaines de Versailles, que le ministre des finances avait chargé d'offrir au Cabinet d'Histoire naturelle les cinq animaux qui restaient encore à la Ménagerie : outre le Lion, un Pigeon huppé de l'île de Banda (Indonésie) présent depuis 1787, un Rhinocéros envoyé d'Inde en 1771, un Couagga arrivé du cap de Bonne Espérance en 1784 qui « se présenta à la grille pour se laisser caresser (excepté aux oreilles), particularité commune avec l'âne » et un Bubale, « petit bœuf qui tient du cerf et de la gazelle » envoyé en 1783 par le Dey d'Alger, « susceptible comme le Couagga de domesticité ». C'est bien en effet un des points soulignés dans ce mémoire : le bénéfice que l'agriculture tirerait de la possibilité d'acclimater des animaux, d'améliorer leur nature et de les croiser avec des races domestiques. Cette question

interrogeait d'ailleurs tous les naturalistes de ce siècle et en premier lieu Daubenton, qui avait d'ailleurs déjà formulé des propositions et cité une longue liste d'espèces susceptibles de rejoindre le rang des « domestiques », issus de tous les continents et de tous les milieux, puisqu'il mentionne également les étangs et les viviers. Bernardin de Saint-Pierre reprend d'ailleurs cette liste dans les notes de son mémoire.

La démarche de Bernardin de Saint-Pierre est appuyée par plusieurs membres de la Société d'Histoire naturelle (fondée en 1788) mais ne sera concrétisée que plus tard, et surtout sans lui, à la suite de l'arrivée de plusieurs animaux saisis appartenant à des montreurs d'animaux, et du transfert des dernières bêtes survivantes de la Ménagerie de Versailles déjà mentionnées.

Au moment de la création du Muséum d'Histoire naturelle, par décret de la Convention nationale en date du 10 juin 1793, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire devient le premier titulaire de la chaire de Zoologie. Il dirige la Ménagerie du jardin des Plantes de 1802 et 1841, secondé par Frédéric Cuvier qui occupe la fonction de « garde de la Ménagerie » à partir de 1803. Le registre des décisions réglementaires relative à la Ménagerie (21 décembre 1803) définit ainsi les attributions de ce poste : le titulaire « ne négligera aucune occasion de tenter l'acclimatement et la naturalisation d'espèces étrangères qui offriraient quelque importance pour l'économie rurale ou domestique ». (Derex, 2012).

L'acclimatation

Il semble en fait que le mot 'Acclimatation' ait été forgé par Etienne Geoffroy Saint-Hilaire en 1832, à partir du mot 'Acclimatisation' utilisé en Allemagne et repris en Angleterre. Mais c'est son fils Isidore Geoffroy Saint-Hilaire qui va lui donner véritablement tout son sens (Derex, 2012). Successeur de son père à la direction de la Ménagerie en 1833, il deviendra titulaire de la chaire de Zoologie en 1841 à la mort de celui-ci, puis directeur du Muséum national d'Histoire naturelle en 1860.

En septembre 1849, il rédige à la demande du Ministère de l'agriculture, un « Exposé général des principales questions relatives à la naturalisation et à la domestication des animaux utiles », où il fait le constat suivant : « au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle, importation de plusieurs espèces d'animaux utiles ; au 18^{ème} siècle, importation d'espèces d'animaux d'ornement; l'une œuvre des Espagnols [Dindon, canard musqué, cobaye], l'autre due surtout aux Anglais ; puis cessation presque complète, au moment même où, par le perfectionnement de la navigation, par la multiplicité des communications internationales, par l'établissement de colonies européennes dans toutes les parties du globe, les richesses naturelles du monde entier se trouvaient mises à notre libre disposition ». Il souligne ainsi l'essor des grandes expéditions qui, au tournant des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, ont joué un rôle essentiel dans les savoirs scientifiques, notamment grâce à la participation de voyageurs naturalistes chargés d'observer, enregistrer et collecter (Chappey et Donato, 2016). Ce rapport constituera la 1^{ère} partie de son ouvrage publié en 1854, intitulé « Domestication et naturalisation des animaux utiles ».

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire fonde le 10 février de la même année, la Société zoologique d'acclimatation, (société reconnue d'utilité publique le 26 février 1855), qui deviendra Société impériale zoologique d'acclimatation, entre 1855 et 1870. Les objectifs de cette société affirmés à l'article 2 de son statut, sont de participer à l'introduction, à l'acclimatation et à la domestication des espèces d'animaux utiles ou d'ornement et au perfectionnement et à la multiplication des races nouvellement introduites ou domestiques, les espèces concernées pouvant être des Mammifères, des Oiseaux, Poissons, Crustacés, Annélides, Mollusques, sans oublier les Insectes. Les Amphibiens et Reptiles ne sont pas cités.

« Nous voulons fonder, Messieurs, une association, jusqu'à ce jour sans exemple, d'agriculteurs, de naturalistes, de propriétaires, d'hommes éclairés, non-seulement en France, mais dans tous les pays civilisés, [afin] de peupler nos champs, nos forêts, nos rivières, d'hôtes nouveaux ; d'augmenter le nombre de nos animaux domestiques, cette richesse première du cultivateur ; d'accroître et de varier les ressources alimentaires, si insuffisantes, dont nous disposons aujourd'hui ; de créer d'autres produits économiques ou industriels ; et, par là même, de doter notre agriculture, si longtemps languissante, notre industrie, notre commerce et la société tout entière de biens jusqu'à présent inconnus ou négligés, non moins précieux un jour que ceux dont les générations antérieures nous ont légué le bienfait » (Geoffroy Saint-Hilaire, 1854).

En 1861, paraît la 4^{ème} édition de son ouvrage, enrichie, intitulée « Acclimatation et domestication des animaux utiles », à mettre en relation avec la création du Jardin zoologique d'acclimatation, inauguré le 6 octobre 1860 par Napoléon III et la princesse Eugénie dans le bois de Boulogne. Ce jardin comprend une Ménagerie de naturalisation, qu'on peut considérer comme le véritable terrain d'expérimentation des idées prônées dans son ouvrage ; l'aspect pratique de la zoologie avec un intérêt pour l'animal utile, parfaitement complémentaire de la Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle, plus orientée sur l'étude de la nature et l'expérience scientifique : « Une ménagerie d'observation zoologique est la réunion d'un grand nombre d'espèces représentées chacune par un petit nombre d'individus ; sa place est dans la ville ou à ses portes, et elle est librement accessible à tous les observateurs, et même aux simples visiteurs: c'est en quelque sorte un musée vivant. Le haras d'acclimatation ne possédera qu'un petit nombre d'espèces choisies parmi celles à l'égard desquelles il y a preuve ou présomption suffisante d'utilité ; mais ces espèces seront représentées, autant que possible, par un nombre d'individus assez grand, d'une part pour que la multiplication soit plus sûrement et plus promptement obtenue ; de l'autre pour que la question économique puisse être scientifiquement et pratiquement résolue ».

C'est également au Jardin d'acclimatation que sera ouvert le premier aquarium public, le 3 octobre 1861, en pleine période « d'aquarium-mania » débutée 10 ans plus tôt en Angleterre. Si la Ménagerie de naturalisation doit être perçue comme un outil économique, la fonction de la Ménagerie aquatique est autre, offrant à voir ce qui n'était jusqu'alors pas imaginable, la vie cachée des profondeurs, tout comme ce poulpe qui sera la vedette de l'exposition universelle de 1867 (Lorenzi, 2009).

Les espèces utiles à acclimater

Pour réaliser ce programme, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire introduit une classification des espèces distinguant (i) les animaux utiles dont on tire profit et (ii) les animaux accessoires pour l'agrément, tout en définissant différentes grandes catégories :

- Les espèces déjà domestiquées ailleurs, qui peuvent rejoindre le cheptel préexistant. Avec quelques réserves quant à la faisabilité pour certaines espèces, en particulier pour des raisons climatiques (le Renne par exemple), il envisage la mise en place d'études expérimentales préalables à l'installation d'autres espèces telles que le Buffle, le Zébu, le Yak, le Chameau ou encore le Dromadaire. Il retient surtout le Lama et l'Alpaca comme ne posant pas de difficultés et présentant surtout à fort intérêt économique pour leur laine.

- Les espèces qui peuvent être acclimatées à l'état sauvage

Il rappelle que plusieurs espèces pourtant communes comme le Lapin, le Daim ou le Faisan, ne sont pas indigènes et sont originaires d'environnements et de climats très différents. L'intérêt de ces introductions peut être pour la viande (Kangourous, Phascolome), pour la peau (Chinchilla, Phalanger fuligineux, Wallaby), ou les deux, avec une difficulté d'acclimatation des espèces tropicales qu'il n'élude d'ailleurs pas. Il mentionne surtout la réussite avec le Cerf d'Aristote, dont plusieurs individus ont été relâchés dans le parc de Saint-Cloud, ou encore le Cerf Cochon, dans la forêt de Rougeau.

- Les espèces qui peuvent être importées, puis domestiquées

Il s'appuie pour cela sur le fait que la grande majorité des animaux domestiques ne sont historiquement pas originaires d'Europe et propose différentes catégories d'utilités et d'emplois :

- Animaux auxiliaires : Agami, Zèbres, Hémione.
- Animaux alimentaires :
 - Mammifères avec analogue domestique : Paca, Agouti, petits Kangourous, Phascolome, Tapirs, Antilopes, Gazelles.
 - Mammifères sans analogue domestique : Cabiai, les grands Kangourous
 - Oiseaux avec analogue domestique : Hocco, Marail, les Oies (d'Egypte, Bernache etc.).
 - Oiseaux sans analogue domestique : Autruche, Nandou, Casoar.
- Animaux industriels : Vigogne, Alpavigogne.
- Animaux accessoires (ou d'ornements) : Napaul, Lophophore, Goura, les Colombes, les Canards.
- Animaux médicinaux : la Sangsue médicinale.

Les grandes expéditions naturalistes du 19^{ème} siècle ont sans conteste constitué un accélérateur dans l'acclimatation des très nombreuses espèces qui figurent dans cette liste, d'abord parce qu'elles ont permis leur acquisition et leur importation, ensuite parce qu'elles

ont favorisé l'observation de la nature et la connaissance des interactions entre les populations humaines et les espèces dans un milieu donné. Dans le même temps, la création de la Société zoologique s'est inscrite dans un mouvement général de multiplication des sociétés savantes débuté au 18^{ème} siècle et qui, selon R. Luglia (2015), traduit une nécessaire spécialisation de savants confrontés à la complexification des savoirs, à un foisonnement intellectuel. Dans ses travaux, I. Geoffroy Saint-Hilaire souligne pourtant que le principe même de l'acclimatation est très ancien et est à mettre en relation avec les toutes premières domestications. Le véritable bouleversement est donc que la pratique est organisée par et pour la Science, mais toujours réalisée selon un objectif très appliqué : améliorer l'élevage. C'est bien dans cette ligne que s'inscrivent les premiers travaux de Daubenton, en 1766, sur les moutons Mérinos dont la qualité lainière était réputée (Varfolomeeva et Jouanin, 2004).

Il faut néanmoins souligner le soin particulier qu'I. Geoffroy Saint-Hilaire (1961) a porté à définir ce qu'est l'acclimatation et ses différences avec les notions de 'naturalisation', 'apprivoisement', ou encore 'domestication' :

- Acclimater, c'est imprimer des modifications qui rendent propre à vivre et à perpétuer l'espèce dans des conditions nouvelles d'existence ;
- Naturaliser, c'est amener à vivre dans d'autres lieux, comme vivent les espèces qui sont naturelles à ces lieux. C'est-à-dire à l'état sauvage ;
- Apprivoiser, c'est rendre familier avec l'homme. Si l'asservissement est complet, que de nouvelles habitudes ont été contractées selon le vouloir du maître : apprivoisé. Si l'asservissement est très incomplet et se réduit à la privation de sa liberté : captif (ou encore privé) ;
- Domesticquer, c'est habituer à vivre et à se reproduire dans les demeures de l'homme ou auprès d'elles.

La domestication est donc l'étape ultime, l'aboutissement de ce que doit être une acclimatation réussie. Avec l'évolution qui fait qu'aujourd'hui, selon la définition de la Direction de l'information légale et administrative (2021), « un animal domestique est un animal appartenant à une espèce ayant subi des modifications, par sélection, de la part de l'homme. C'est un animal qui, élevé de génération en génération sous la surveillance de l'homme, a évolué de façon à constituer une espèce, ou une race, différente de la forme sauvage primitive dont il est issu. Tous les représentants appartiennent à des populations animales sélectionnées ou sont issus de parents appartenant à des populations animales sélectionnées ». L'acclimatation fondée sur l'utilité a donc mené aux animaux d'élevage, alors que celle fondée sur l'accessoire a conduit aux animaux de compagnie.

Bibliographie

Baldin D. (2014). *Histoire des animaux domestiques, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*. Seuil, Paris, 382 p.

Baratay E., Hardouin-Fugier E. (1998). *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVI^{ème}-XX^{ème} siècle)*. La Découverte, Paris, 295 p.

Bernardin de Saint-Pierre J.-H. (1792). *Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96690778>.
texteImage

Burkhardt R. W. Jr. (1997). La Ménagerie et la vie du Muséum. In : *Le Muséum au premier siècle de son histoire* (C. Blanckaert, C. Cohen, P. Corsi et J.L. Fischer, eds), Muséum national d'Histoire naturelle, Archives : 481-508.

Chappey J.-L. et Donato M. P. (2016). Voyages et mutations des savoirs. Entre dynamiques scientifiques et transformations politiques. Fin XVIII^{ème} - début XIX^{ème} siècle ». *Annales historiques de la Révolution française*, 385 (3), 3-22.

Del Col E. (2004). Un statut pour les oiseaux de cage ? *Communications* 76 (« Nouvelles figures du sauvage », 127- 145.

Derex J.M. (2012). Les zoos de Paris. Histoire de la ménagerie du Jardin des Plantes, du Jardin d'acclimatation et du zoo de Vincennes. Patrimoine médias Edition, 124 p.

Direction de l'information légale et administrative (avril 2021). Animal domestique, sauvage, apprivoisé, de compagnie : quelles différences ? <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34904>

Geoffroy Saint-Hilaire I. (1854). Allocution. Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, 20 janvier 1854,7-14.

Geoffroy Saint-Hilaire I (1861). *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k856647c>

Lorenzi C. (2009). L'engouement pour l'aquarium en France. *Sociétés & Représentations* 28, 255-271.

Luglia R. (2015). *Des savants pour protéger la nature : La Société d'acclimatation (1854-1960)*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015 (généré le 12 octobre 2021). <http://books.openedition.org/pur/89133>

Moriceau J.-M. (2005). *Histoire et géographie de l'élevage français, du Moyen Age à la Révolution*. Fayard, Paris, 477 p.

Varfolomeeva N. et Jouanin C. (2004). Au temps de l'acclimatation. *Le Courrier de la Nature*, 2013 (spécial 150^e anniversaire SNPN), 35-53.